

Extrait Conseil Communauté Communes du Pays Fertois du 23 octobre 2012

M. Rigault s'étonne **du transfert de 2 pastilles du SDRIF, laissant la Zone des Effaneaux avec 1 seule pastille**. Le Syndicat a donc réagi et les élus de la région ont proposé de déposer des amendements pour rectifier ce changement. *Il estime que quelqu'un agit en "sous main" au détriment de la Zone des Effaneaux.*

Mme Beldent lui répond **qu'elle a eu l'information par Mme Richard qui est intervenue et que les pastilles avaient été déplacées sur la zone de St-Jean-les-deux-Jumeaux.**

M. Boisdron affirme que **St-Jean-les-deux-Jumeaux n'a jamais demandé le transfert de 2 pastilles et s'interroge également.**